



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 30 janvier 2006 (01.02)  
(OR. en)**

**5758/06**

---

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2005/0221 (COD)**

---

---

**EDUC 18  
SOC 36  
CODEC 75**

**NOTE**

---

de: la Présidence  
au: Comité des représentants permanents (première partie)/Conseil  
n° doc. préc.: 5670/06 EDUC 12 SOC 27 CODEC 65  
n° prop. Cion: 13425/05 EDUC 159 SOC 394 CODEC 901 - COM(2005) 548 final

---

Objet: Proposition de recommandation du Parlement européen et du Conseil sur les  
compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie  
- Échange de vues

---

Les délégations trouveront ci-après une question formulée par la présidence concernant la proposition visée en objet, qui servira de base aux discussions du Conseil le 23 février 2006.

## QUESTION POUR LE CONSEIL "ÉDUCATION"

### Proposition de recommandation sur les compétences clés

Alors que la mondialisation continue de placer l'Union européenne face à de nouveaux défis, chaque citoyen devra avoir à son actif un large éventail de compétences clés pour s'adapter avec souplesse à un monde évoluant rapidement et caractérisé par un degré d'interconnexion élevé.

Les huit compétences clés décrites dans la *proposition de recommandation du Parlement européen et du Conseil sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie* sont-elles, dans les grandes lignes, celles que doivent acquérir tous les individus dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et, dans l'affirmative, comment conviendrait-il, à votre avis, de promouvoir ces compétences?

---